

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20210520-023

du 20 mai 2021

n°023

page 1/1

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (33) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Amine MESSAOUDENE, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN, Marion LATUS, David SIMON

POUVOIRS (3) : Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY
Françoise BRAUD donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Yasin ERGÜL

EXCUSES (3) : Séverine BART, Gilles MAUDUIT, Jean-Pierre DE MICHIEL

Nom du secrétaire de séance : Thomas BAUDIN

RAPPORTEUR : Madame Sophie GUEGUEN

OBJET : Avis préalable à l'attribution d'une aide d'urgence exceptionnelle par le conseil départemental aux cinémas Les 400 coups et Le Loft

Les cinémas Les 400 coups et le Loft sont situés sur la commune de Châtellerault. La crise sanitaire ayant imposé leur deuxième fermeture depuis le 30 octobre 2020, ils sont face à des difficultés financières.

Le département de la Vienne souhaite leur apporter son soutien. Lors de sa séance du 4 février 2021, l'assemblée départementale a décidé d'attribuer une aide d'urgence exceptionnelle d'un montant de 3000 € à chaque cinéma.

VU l'article L. 3232-4 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant au conseil municipal de la commune où sont situés les cinémas d'émettre un avis sur la subvention que le conseil départemental envisage de verser aux cinémas art et essai,

CONSIDERANT que les salles des cinémas Les 400 coups et Le Loft sont fermées depuis le 30 octobre 2020,

CONSIDERANT que les cinémas ont besoin de cette aide d'urgence exceptionnelle,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'émettre un avis favorable au versement par le département d'une aide d'urgence exceptionnelle de 3 000 € à chacun des cinémas du territoire de Grand Châtellerault, Les 400 coups et Le Loft.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOU

